

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE 22 novembre 2025	
DATE DE CONVOCATION 16 novembre 2025	
DATE D’AFFICHAGE 25 novembre 2025	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	22
PROCURATION(S)	10
VOTANTS	32
QUORUM	17
Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité	
Certifiée conforme et exécutoire. Notifiée aux intéressés.	
Le Maire	

Le **vingt-deux novembre** de l'an deux mille vingt cinq à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. JAMET, COQUELET, LEGO, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE, GRESSSENT.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, LEFEBVRE, VINCENT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM GODEFROY, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes DORDAIN, LOUBASSOU, TERNISIEN, DELIENCOURT, GÜTH, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. GODEFROY à M. COQUELET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme BENAMARA, M. SABIRI à M. GHOUL, Mme DORDAIN à M. JAMET, Mme LOUBASSOU à Mme DUVALLET, Mme TERNISIEN à M. LEGO, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à M. AVOLLÉ.

Mme Catherine DUVALLET
est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, JEZ, JÉGU, ZAPPIA, FORTUNA, BOUGEARD.

Délibération N°04

JUMELAGE – ATTRIBUTION D’UNE SUBVENTION AU
COMITÉ DES JUMELAGES ROLIVALOIS - AUTORISATION

M. le Maire expose au Conseil municipal,

La Ville de Val-de-Reuil est jumelée avec les communes de Workington (Royaume-Uni), Ritterhude (Allemagne) et Sztum (Pologne), et entretient des liens privilégiés avec Danthiady (Sénégal) dans le cadre de la coopération décentralisée.

Grâce à l’engagement constant des bénévoles investis dans les actions de jumelage, Val-de-Reuil a su tisser des relations d’amitié durables avec ces territoires, leurs habitants, leurs associations et leurs élus.

Ces échanges, fondés sur des valeurs de citoyenneté, de solidarité, de culture, de sport et d’éducation, se sont intensifiés ces dernières années.

L’ensemble des jumelages est coordonné par une seule et même structure associative : le Comité des Jumelages Rolivalois. Cette organisation permet une mutualisation des compétences, des idées et des énergies, tout en maintenant un interlocuteur dédié pour chaque ville partenaire.

L’année 2025 a été une nouvelle fois marquée par plusieurs temps forts qui illustrent la vitalité et la diversité des échanges : (par ordre chronologique)

- **Le déplacement d'une délégation à Sztum** le 2 et 3 mai 2025 pour célébrer la fête de la constitution et participer à la marche et à la course organisés le dimanche ;
- Le **Summer Camp international**, suite à l'engagement pris par les 3 maires (le BM3) en 2023, qui a réuni des jeunes venus de nos villes jumelles autour d'activités sportives, interculturelles et citoyennes ;
- La participation à la **course des 10 km de Workington** le 06 août 2025, avec l'élue en charge des jumelages, Jeanne Pouhé et de jeunes sportifs du VRAC ;
- **La Rolinordik**, : avec la venue d'une délégation polonaise constituée de 8 marcheurs licenciés au club d'athlétisme Zantyr (club de Béata Niemyjska qui figure dans le classement national polonais et qui court sous les couleurs du VRAC) ;
- La célébration des **20 ans du Marathon de Val-de-Reuil**, à laquelle ont participé des délégations Allemande et polonaise, témoignant de l'ancrage sportif du jumelage ;
- Et prochainement, la venue le 28, 29 et 30 novembre 2025 de la **chorale des Carnerie Singers de Workington**. Le programme est en cours de préparation conjointement avec le SIEM. Ils seront 15 à nous faire l'honneur de venir chanter à Val-de-Reuil.

En parallèle, le Comité poursuit ses :

- Soutien aux échanges scolaires, de l'école élémentaire au lycée ;
- Développement de partenariats entre le CFAie et ses homologues européens ;
- Renforcement des liens entre clubs sportifs ;
- Organisation de déplacements dans les villes jumelles, ouverts aux adhérents et aux commerçants ;
- Soutien au départ à Ritterhude en 2026 des 8 jeunes Rolivalois qui ont participé au Summer Camp 2025.

La Ville et le Comité des Jumelages s'accordent sur une répartition des dépenses liées aux échanges : la Ville prend en charge les frais relatifs aux élus et collaborateurs, tandis que l'association assure ceux concernant les habitants et les adhérents.

Afin de soutenir ces actions et de permettre la poursuite des projets engagés, il est proposé d'attribuer une subvention de 12 000 € pour l'année 2025 au Comité des Jumelages Rolivalois.

Par ailleurs, la Ville met à disposition de l'association un local situé voie de l'Épargne. La convention relative à cette mise à disposition est également jointe à la présente délibération

Mme Jeanne POUHÉ, membre du bureau du comité des jumelages rolivalois, se déporte du vote.

Sur la base de ces éléments, le conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention liant la Ville au Comité des jumelages rolivalois, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville et le Comité des Jumelages Rolivalois,
- **ATTRIBUE** une subvention de 12 000 € au Comité des Jumelages Rolivalois pour l'année 2025.
- **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

